

**COMPTE-RENDU
DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 06 NOVEMBRE 2014**

Etaient Présents : Christine BUCHON, Fabienne PESENTI, Cyril OZIL, Patrick BERNARD, Charles CROXO, Eric LAFONT, Jean-Paul PETIT, Laurent MONDEME, Yves ENGRAND, Gérard HALIN.

Absente excusée : Stéphanie CROXO

Secrétaire de séance : Patrick BERNARD.

Ordre du jour :

- Attribution marché Mairie/Ecole
 - Différentes délibérations.
-

-Signature du compte rendu de la précédente réunion et des délibérations.

Ouverture de la séance à 18h30.

1 – Attribution marché Mairie/Ecole :

LOT N°1 : maçonnerie : entreprise MARREL.

Pour : 9 Abstention : 1

LOT N°2 : Etanchéité : entreprise SEB.

Pour : 10

LOT N°3 : Menuiserie extérieure: entreprise PASCAL.

Pour : 10

LOT N°4 : Menuiserie intérieure : entreprise RUBBO.

Pour : 10

LOT N°5 : Cloisons: entreprise MONTLEAU.

Pour : 10

LOT N°6 : Electricité : entreprise DOROCQ.

Pour : 10

LOT N°7 : Plomberie: entreprise GIBERT ET MULA.

Pour : 10

LOT N°8 : Chauffage : entreprise GIBERT ET MULA.

Pour : 10

LOT N°9 : Carrelage : entreprise MCS.

Pour : 10

LOT N°10 : Peinture : entreprise RECOLOR.

Pour : 10

LOT N°11 : Façades : entreprise MARREL.

Pour : 9 Abstention : 1

LOT N°12 : Serrurerie : entreprise SANCHEZ.

Pour : 10

LOT N°13 : Ascenseur : entreprise CFA.

Pour : 10

2 –Délibérations :

-Pour la réalisation de ces différents travaux 2 prêts seront contractés, 1 pour la Mairie et le second pour l'école, qui sera remboursé par L'Agglo, si à l'avenir elle prend toute la compétence école.

Adopté à l'unanimité.

-Il est envisagé d'acquérir un terrain de 5700m2, au quartier Peylaren au croisement de la D431.

Adopté à l'unanimité.

-Les recettes de la vente des concessions du cimetière seront partagées pour 50% au budget communal et 50% au CCAS.

Adopté à l'unanimité.

La séance est levée à 20h00.